

# Programme

## Mots du Doyen et des Directeurs de laboratoire

14h00

Monsieur le Doyen P. Allorant – Professeur d'histoire du droit à la faculté de droit d'Orléans,  
Monsieur le Directeur F. Blanco – Professeur de droit public à la faculté de droit d'Orléans  
et Madame la Directrice adjointe G. Goffaux – Professeure de droit privé à la faculté de droit d'Orléans

## I. Les déconvenues de la coopération recherchée par le droit

14h30

Sous la Présidence de Monsieur F. Eddazi – MCF en droit public à la faculté de droit d'Orléans

*Une nouveauté en droit d'asile : la coopération entre les autorités de l'asile et les autorités pénales*

S. Olivier – Doctorante contractuelle en droit public à la faculté de droit d'Orléans

*La difficile coopération des Etats africains avec la Cour pénale internationale*

I. Diallo – Doctorant en droit public à la faculté de droit d'Orléans

*Les instruments de la coopération comme vecteur inattendu d'un risque d'inaction en matière de santé*

A. Bouché – Doctorant contractuel en droit public à la faculté de droit d'Orléans

Débats

## Pause

15h30

## II. L'efficacité de la coopération spontanée

16h00

Sous la Présidence de Monsieur N. Haupais – Professeur de droit public à la faculté de droit d'Orléans

*De la coopération institutionnelle à la coopération informelle en vue de la sécurité internationale :  
vers une concurrence des coopérations ?*

M. El Younssi – Doctorant en droit public à la faculté de droit d'Orléans

*Les pratiques parlementaires ou la coopération par le droit non écrit*

M-E. Boggio – Doctorante contractuelle en droit public à la faculté de droit d'Orléans

*La coopération comme mode non-juridictionnel des règlements des litiges : l'emploi de la  
transaction en contentieux des autorisations d'urbanisme*

E. Charpentier – Doctorante en droit public à la faculté de droit d'Orléans

Débats

## Brève interruption

## III. Le nécessaire équilibre entre coopération et conflit

17h00

Sous la présidence de Madame S. Lacroix de Sousa – MCF HDR en droit privé à la faculté de  
droit d'Orléans

*L'ambivalence de la coopération et de la confrontation en droit du travail*

M. Zeimet – Doctorante et ATER en droit privé à la faculté de droit d'Orléans

*La coopération, instrument d'une concurrence efficace : l'exemple des ententes en droit de  
la concurrence*

M. Brosset-Briand – Doctorante et ATER en droit privé à la faculté de droit de Tours

*La coopération des ordres juridiques étatiques : l'exemple inattendu du droit international privé*

P. Gondard – Doctorant et ATER en droit privé à la faculté de droit d'Orléans

Débats

## Conclusions

18h00

Monsieur F. Priet – Professeur émérite de droit public à la faculté de droit d'Orléans



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION  
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS